

Montigny

notre commune



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Bois des Feuillantines
Les travaux
d'aménagement
sont lancés !



SOMMAIRE

2

RETOUR SUR

Les vœux de la municipalité

4

RETOUR SUR

Les événements de janvier

5

AMÉNAGEMENTS

Bois des Feuillantines, rue des Glaises, double-sens vélo...

6,7

DOSSIER

Vivre ensemble

8

ACTUALITÉ

Rencontre avec le commissaire de police et le chef des pompiers de Montigny

9

ACTUALITÉ

Éclairage public : passage aux LED

10

JEUNESSE

Forum des métiers, Raid aventure...

11,12

CULTURE ET AGENDA

Diane Breton à Corot, Pierre Richard à Picasso

13

HISTOIRE

Il était une fois...
le quartier de la Croix-Blanche

14

TRIBUNES

15

A SAVOIR

Biodéchets, nouveaux arrivants, dératisation...

N° 395 Février 2024

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles.
8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles
Tél. : 01 39 31 38 20.

Mail : communication@ville-montigny95.fr

Directeur de la publication : Jean-Noël Carpentier

Rédacteur en chef : Charles Centofanti

Rédaction : Claire Simiana, Delphine Boussam, Alexis Chartier,

Photographies : Service Communication,

Exécution graphique :

Amandine Girard - ag-graph@live.fr

Fabrication : imprimerie RAS 01 39 33 01 01

Tirage : 9800 exemplaires

RETOUR EN IMAGES



Vœux du maire et de la municipalité

Une année 2024 riche en événements !

Quatre ans qu'elle n'avait pas eu lieu en raison des contraintes sanitaires ! La cérémonie des vœux de la municipalité s'est déroulée, vendredi 19 janvier dernier, Espace Léonard-de-Vinci en présence de plusieurs centaines d'Ignymontains, accueillis en musique par deux professeurs de l'école municipale. En préambule du « JT spécial Montigny », diffusé sur écran géant, le Maire Jean-Noël Carpentier a souhaité « une année de joie, de bonheur et de santé » à la population. Parmi les projets prévus, Jean-Noël Carpentier a insisté sur « deux projets qui (lui) tiennent particulièrement à cœur » : la création d'une ferme pédagogique avec une maison de la nature et d'un musée local de Montigny. La ferme pédagogique, dont les travaux débuteront l'été prochain, accueillera plus de 60 animaux sur la plaine des copistes en 2025. Quant au musée de Montigny, il sera implanté dans l'Hôtel de Ville, où les Ignymontains pourront continuer de se marier. Il inclura, en décembre prochain, une maquette interactive, des témoignages vidéo d'habitants et, notamment, des panneaux d'exposition pour expliquer la ville, son histoire et son évolution. Jean-Noël Carpentier a ensuite remis la médaille de la Ville à l'ancien Premier adjoint, Marcel Saint-Aubin, élu de 1989 à 2023, en présence du maire honoraire Robert Hue. La soirée s'est achevée par un cocktail, dans une ambiance enjouée et festive !

Retrouvez toutes les photos sur montigny95.fr



Édito

Jean-Noël Carpentier,
votre maire

VIVRE ENSEMBLE

Le mois de janvier a consacré la période des vœux et des bonnes résolutions. Espérons qu'ils se réalisent pour chacune et chacun d'entre vous.

Il est un vœu qu'il ne faut pas mettre de côté : que la paix revienne le plus vite possible en Ukraine et au Proche Orient. La paix est un trésor inestimable. Nous avons parfois tendance à l'oublier. Nous qui avons la chance de l'avoir, chérissons-la, protégeons-la et réclapons-la pour tous les autres, sur tous les continents.

Dans ce contexte international et national troublé par différentes crises (politiques, militaires, économiques, environnementales), certains spécialistes insistent sur ce qu'ils appellent la fragmentation de la société française qui empêcherait la construction d'un destin national commun. Certains médias et réseaux sociaux ont aussi cette tendance à mettre en exergue nos différences et à les accentuer.

A Montigny-lès-Cormeilles, si les élus ressentent aussi ces divisions au sein de la société, nous aimerions pourtant modestement que notre ville, notre Commune, puisse témoigner d'une ambiance particulière. Nous voulons démontrer qu'il est possible au quotidien de se parler, de se rencontrer, de se respecter et ce, quels que soient nos origines, nos quartiers d'habitation, nos convictions politiques ou religieuses. C'est peut-être un peu naïf mais la diversité humaine est pour nous une richesse. Nous refusons le repli sur soi, le communautarisme, la xénophobie, le racisme, l'antisémitisme et le refus de la différence.

Je suis convaincu que notre action locale peut favoriser le vivre-ensemble en faisant en sorte que les habitants se serrent les coudes. C'est aussi pour cela que nous multiplions les initiatives favorisant le lien social : la fête des enfants, le carnaval, la fête interculturelle, les animations en faveur des jeunes et des anciens...

Sans nier les difficultés, il faut être optimiste ! J'espère vous retrouver sur toutes ces manifestations, pour lesquelles vous pouvez aussi être mis à contribution pour participer à leur organisation, n'hésitez pas !



Montigny sous la neige

Plusieurs centimètres de neige sont tombés dans la nuit du 17 au 18 janvier dernier et le thermomètre est descendu jusqu'à - 6°C le 19 janvier. Ces conditions climatiques ont fait le bonheur des photographes amateurs et des enfants... nettement moins des usagers de la route, malgré la mobilisation de plus d'une dizaine d'agents communaux pour sécuriser la voirie.



La recette d'un « bon » petit déjeuner !

Les enfants de 3 à 5 ans qui fréquentent l'accueil périscolaire Paul-Bert ont été sensibilisés par une intervenante de la Sogeres, mercredi 10 janvier dernier, à la composition d'un petit déjeuner bon pour la santé.



Britannicus

La compagnie Les Épis noirs a revisité Britannicus de Racine à sa manière, le 12 janvier dernier au Centre culturel Picasso. Un spectacle rock et décalé !



Les Seniors réunis autour de la galette des rois

Le service retraités a organisé une après-midi dansante, le lundi 22 janvier dernier salle René-Char. L'occasion pour plus de 160 Seniors de la Commune de se retrouver dans une ambiance de fête et de partager la galette des Rois.



Olympiades aquatiques

Des enfants des centres de loisirs de Montigny ont participé aux olympiades aquatiques le 20 décembre dernier organisées par l'agglomération du Val Paris à Herblay. Ils ont réalisé 3 parcours aquatiques mêlant dextérité, travail d'équipe et précision. Fatigués mais ravis de leur journée, les enfants ont ensuite reçu un goûter, un sac rempli de cadeaux avant de rencontrer le Père Noël !



Nuit des conservatoires

A l'occasion de la Nuit des conservatoires, vendredi 26 janvier dernier, l'école municipale de musique a convié les habitants à un concert en l'église Saint-Martin.



**RÉAMÉNAGEMENT EN COURS
BOIS DES FEUILLANTINES**

Les travaux du bois des Feuillantines ont été officiellement lancés le 10 janvier dernier, en présence du maire Jean-Noël Carpentier et de Hafid labassen, adjoint en charge des travaux, de la propreté des espaces publics et de l'entretien des espaces verts. Cet espace de 6400m², l'équivalent de la Source, sera accessible au public 7 jours sur 7 d'ici au printemps. Le terrassement de l'allée piétonne, en sable stabilisé renforcé, est en cours. Ce cheminement sera éclairé par des LED à basse consommation, éteintes une partie de la nuit comme l'éclairage public de la commune. De nouveaux arbres et arbustes seront également plantés, notamment des arbres fruitiers (pommiers, poiriers, cerisiers...). Trois tables de pique-nique en bois agrémenteront la zone de rencontre et six bancs en béton seront installés, ainsi qu'une signalétique pédagogique pour découvrir la faune et la flore locales. Ce nouveau bois sera accessible depuis le parking des Feuillantines mais aussi par deux entrées distinctes rue de Bellevue, dont une accessible aux personnes à mobilité réduite à proximité du parvis de l'église.



DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS POUR LES VÉLOS

Afin d'améliorer la sécurité des cyclistes et de renforcer la place du vélo en ville, de nouveaux aménagements ont été réalisés en janvier. Les rues Albert-Marquet, de la gare, de Saint-Leu et Serge-Launay ont été mises en doubles sens cyclable. La signalisation (via l'installation de panneaux carrés sur fond bleu) des rues déjà en double sens cyclable a été améliorée. Les rues des Bergères, du Panorama, de la Halte, Simone-Veil, Jacques-Verniol, des Glaises, des Cordes et du Général Leclerc. Près d'une trentaine de nouveaux appuis vélos ont également été installés, notamment aux abords des écoles, pour permettre aux cyclistes de stationner leur vélo en toute sécurité. « Et d'ici l'été, deux nouveaux box à vélos seront accessibles sur réservation rue Auguste-Renoir, juste à côté des jardins familiaux » précise Uriell Marquez, conseillère municipale déléguée aux transports et au plan vélo.



RUE DES GLAISES

Les travaux d'enfouissement des câbles aériens et de rénovation de la chaussée sont désormais terminés rue des Glaises. La rue est désormais « une zone de rencontre » : la vitesse y est limitée à 20km/h maximum.

TRAVAUX À VENIR



Agrandissement de l'école Emile Glay

Le démarrage des travaux d'agrandissement de la cantine et de l'école Emile Glay est prévu pendant les prochaines vacances scolaires de février. Le réfectoire et le préau devraient être terminés en août prochain, tandis que la fin des travaux d'extension de l'école élémentaire et des locaux du centre de loisirs est prévue au 1^{er} trimestre 2025.

Réaménagement quartier Lalanne

Dans le cadre du réaménagement du quartier Lalanne, les travaux de rénovation de la rue Lucien-Boxstaël auront lieu du 26 février au 30 mai prochains. Le stationnement y sera interdit de 8h à 17h (hors secours) et une déviation sera mise en place.



RAPPEL DÉNEIGEMENT

En cas d'épisode de neige ou de verglas, les services techniques de la Ville interviennent au plus vite pour sécuriser les accès aux lieux publics les plus fréquentés (écoles, mairie, centres de loisirs, gare, arrêts de bus...). Il appartient aux riverains, propriétaires et locataires, de déneiger le trottoir bordant leur domicile ainsi que les caniveaux. Les voies privées doivent aussi être sécurisées par leurs propriétaires.



DOSSIER

Vivre-ensemble Agir chacun pour tous !

Solidarité, entraide et participation citoyenne font partie de l'ADN de Montigny-lès-Cormeilles. Soucieuse de cultiver le bien-vivre ensemble, la Ville encourage les habitants, de tous âges, à s'engager, seuls ou à plusieurs, dans des projets citoyens, auprès des associations qui œuvrent pour l'intérêt général ou en participant aux événements municipaux qui profitent au plus grand nombre. « *Nous continuerons donc d'organiser des événements importants pour tisser du lien social et cultiver des sentiments positifs.* », a notamment rappelé Jean-Noël Carpentier, Maire de Montigny, lors de la soirée des vœux à la population le 19 janvier dernier espace Léonard-de-Vinci (lire page 2).

La fête interculturelle, le carnaval, la fête Nationale et toutes les activités de l'été dans les quartiers, les animations à destination des jeunes et des seniors, le Téléthon, les spectacles du Centre culturel Picasso... Autant d'événements, pour la plupart participatifs, qui, conjugués aux instances de dialogue citoyen (lire ci-contre), font qu'à Montigny il fait bon vivre ensemble. La diversité et la richesse du tissu associatif de la commune contribuent de manière essentielle à cette ambiance pas comme les autres. Souvent dans l'ombre, des centaines de bénévoles ignymontains apportent tout au long de l'année leur soutien aux initiatives municipales. Ils participent ainsi très largement au bien vivre-ensemble et au rayonnement de la Ville. Merci à eux !



Questions à Adélaïde Hamiti

Adjointe au maire en charge des associations et du vivre ensemble.

De quoi parle-t-on quand on évoque le vivre-ensemble à Montigny ?

Ce n'est pas une idée en l'air. Je crois vraiment qu'il existe ce sens du collectif et que tout le monde, élus, agents municipaux, associations et habitants, œuvrent à maintenir cette convivialité particulièrement présente à Montigny. Il suffit de regarder la participation aux grands événements comme la fête des associations, la fête interculturelle ou le carnaval pour s'en convaincre : les habitants sont heureux de se retrouver et cela donne une belle image de la Ville.

Que faites-vous pour renforcer ce lien social ?

En tant qu'élue, je veille à ce que l'on implique au maximum les habitants, les nouveaux et les anciens, sur l'organisation des événements municipaux. Ainsi pour la fête interculturelle par exemple, nous organisons plusieurs réunions auxquelles chacun peut participer pour donner son avis sur le thème principal de la fête par exemple, exprimer ses attentes au niveau des animations mises en place ou dans la manière dont va se dérouler l'évènement et surtout pour contribuer à son niveau (préparer un plat, s'occuper du stand, parler de sa région natale...). Les manifestations municipales se renouvellent ainsi chaque année en s'adaptant aux souhaits de la population.

Zoom sur 3 événements co-construits avec les habitants



→ La fête interculturelle

C'est la fête du bien vivre-ensemble par excellence !
Prenez date : dimanche 28 avril 2024, la 19^e édition de la fête interculturelle se déroulera espace Léonard-de-Vinci. Cette fête municipale repose sur la participation de nombreux habitants, ravis de faire découvrir des cultures du monde par le biais de plats, de musiques, de vêtements ou encore de l'artisanat. N'hésitez pas à participer aux réunions préparatoires pour apporter votre aide et vos idées. Elles se dérouleront à l'Atelier (face au square Van Gogh, à gauche de la Poste Picasso) **mercredi 7 février de 19h à 20h, samedi 9 mars de 10h à 11h et mercredi 3 avril de 19h à 20h.**



→ Le carnaval

Chaque année en mai, plusieurs centaines de familles ignymontaines déambulent avec des couleurs et des sourires dans les rues de la ville. Cette année encore, cotillons, jongleurs, magiciens et artistes de rue seront présents. **Rendez-vous samedi 25 mai à 13h rue Auguste-Renoir.** A l'issue du défilé, à partir de 14h30, une grande fête des enfants se déroulera école Paul-Bert avec de nombreuses surprises. Commencez à préparer vos costumes, le concours de la famille la mieux déguisée sera de nouveau organisé !



→ La fête des associations

C'est le temps fort de la rentrée.
Samedi 7 septembre après-midi espace Léonard-de-Vinci, la centaine d'associations que compte la commune se mettront en quatre pour vous faire découvrir l'étendue des activités qu'elles proposent tout au long de l'année. Une fête rythmée par de nombreuses démonstrations. L'occasion aussi d'agir pour le vivre-ensemble en devenant bénévole !

DOSSIER Vivre-ensemble

Rencontre avec 4 Ignymontains qui donnent du temps aux autres

→ Sophie Quinquenet, lectrice bénévole

Professeure de SVT à la retraite, Sophie Quinquenet est bénévole dans le cadre de Lire et faire lire depuis deux ans. Porté par la Ligue de l'enseignement et l'Union nationale des associations familiales, ce programme vise à stimuler le goût de la lecture auprès des plus jeunes. « *Quand je suis partie à la retraite, je voulais garder du lien social avec les enfants. Je me suis renseignée auprès du service retraités et on m'a proposé cette activité qui me correspondait bien* », témoigne Sophie Quinquenet. Grande lectrice, elle prend plaisir à sélectionner chaque semaine des livres illustrés à la médiathèque, qu'elle fait ensuite découvrir tous les mercredis après-midi, pendant une heure, à un groupe d'enfants volontaires du périscolaire de l'école Paul-Bert. « *C'est du volontariat dans les deux sens. J'ai quelques petits fidèles et majoritairement des CP cette année. L'intérêt c'est de partager avec eux un coup de cœur pour leur donner envie de lire.* »



→ Martine Coupat, bénévole au grand cœur

Agent de la Ville de 1996 à 2023, le moins que l'on puisse dire c'est que Martine Coupat est une retraitée active ! « *Quand je reste chez moi, je m'ennuie. J'aime le contact, aider les autres et me rendre utile* », explique celle qui a débuté comme caissière à l'époque où le cinéma Picasso était associatif, avant d'être agent polyvalent dans les écoles et de terminer sa carrière comme agent de restauration au foyer municipal. Bénévole au Don du sang depuis 35 ans, elle s'investit désormais aussi auprès de l'association Force Téléthon Montigny 95, en participant notamment le jeudi aux ateliers tricotés. Elle fait aussi partie des chevilles ouvrières de la fête interculturelle : « *cette année encore, je ferai de la pâtisserie et des tartes salées !* »



→ Lucien San Biagio, bénévole au Secours Populaire

Depuis qu'il est à la retraite, en 2017, Lucien San Biagio fait parti des bénévoles de l'antenne ignymontaine du Secours Populaire. Ancien documentaliste, c'est sa femme qui l'a convaincu de la rejoindre pour aider les Ignymontains dans le besoin : « *je me sens utile en participant à ce que nous appelons la ramasse des produits que nous distribuons ensuite aux bénéficiaires. Il y a beaucoup de femmes seules avec enfants que l'on emmène aussi régulièrement faire des sorties culturelles.* » Ce qui lui plaît ? « *La cohésion au sein de l'équipe et c'est très gratifiant quand on voit qu'on a apporté un peu de réconfort.* » Il a rejoint le Conseil d'administration du CCAS en 2023.



→ Rafaëla Delgado, présidente de Montigny Natation

Rafaëla Delgado a plongé dans le grand bain des associations sportives de manière intuitive. Après avoir été adhérente, elle est aujourd'hui la présidente du club de natation de Montigny qui rassemble 300 adhérents. L'essentiel de son temps libre, elle le consacre au bon fonctionnement de l'association. « *Au départ, je n'y connaissais rien* », avoue celle qui est assistante achat pour un hébergeur informatique. « *Ma fille aînée a commencé à nager en 2010 à l'époque de l'Entente 95 qui regroupait les clubs de Montigny et Sannois. Ma cadette s'y est mise. De fil en aiguille, j'ai découvert le club. Et un jour, soit je reprenais la présidence, soit il n'y avait personne...* » Tous les mardis et jeudis après-midi, dès qu'elle a terminé de travailler, elle file au club pour accueillir les enfants jusqu'à 19h. Le samedi et dès qu'il y a une « urgence », rebelle : « *j'ai l'impression d'être une cheffe d'entreprise, nous gérons le Club avec les trésorières Houda Younes, Karima Saada et le directeur technique Mickael Marante* », souligne-t-elle. Ce qui la motive ? « *Je n'attends pas de reconnaissance, je le fais pour me sentir utile, pour apporter ma contribution au bien vivre-ensemble.* »



ZOOM SUR... Les instances citoyennes

→ Le budget participatif

La Ville a mis en place en 2020 son premier budget participatif. Chaque année, tous les Ignymontains sont invités à proposer leurs idées innovantes pour Montigny. Les meilleurs projets sont étudiés et sélectionnés par huit autres habitants tirés au sort afin d'être réalisés dans les deux ans. La Ville réserve un budget maximum de 150 000 euros par an au budget participatif.

→ Les cafés des assos

Afin de donner la parole aux associations et de créer des synergies, la Ville organise 5 fois par an un café des associations, entre chaque période de vacances scolaires. Les sources de financement, la communication... Autant de sujets qui sont abordés lors de ce partage d'expériences. **Les prochains cafés des assos auront lieu le 2 mars et le 27 avril de 10h à 12h à l'Atelier.**

→ Le CMEJ

Le Conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ) est composé de 36 Ignymontains de 9 à 12 ans, élus par leurs camarades pour élaborer des actions destinées à améliorer la vie des jeunes dans la commune. Présidé par le Maire, le CMEJ se réunit régulièrement, à l'image du conseil municipal, afin d'échanger sur les projets en cours et à venir.

→ La commission Seniors

Créée en juin 2021, la commission Seniors vise à permettre aux retraités ignymontains d'être consultés sur les projets qui leur sont destinés. Composée de 7 habitants tirés au sort sur la liste électorale et la liste des personnes inscrites auprès du service retraités, elle se réunit plusieurs fois par an et participe à renforcer le lien intergénérationnel dans la Ville. Un club de lecture a notamment été créé par la commission qui décide aussi du choix des destinations des séjours proposés aux retraités.

EN CHIFFRES

15 Millions de personnes de 16 ans ou plus se déclarent bénévoles, soit un quart des Français*

52% de ces bénévoles sont des femmes*

70% Des bénévoles déclarent assurer une activité associative au moins une fois par semaine*

*selon une enquête nationale sur l'engagement associatif et les dons, 2021, réalisée par l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP).

Interview croisée

Rencontre avec deux hommes clés de la sécurité locale

Depuis quelques semaines, le lieutenant Vincent Rouillard, 52 ans, est à la tête de la caserne des sapeurs-pompiers de Montigny tandis que le commissaire Olivier Keith, 57 ans, dirige désormais la circonscription de police nationale d'Ermont.

VINCENT ROUILLARD

**Pourquoi avez-vous choisi ce métier ?**

Vincent Rouillard : Tout petit, je rêvais de devenir pompier. Peut-être parce que mon père travaillait pour le SAMU mais surtout parce que j'aimais beaucoup le sport. A 18 ans je rentre à la brigade des sapeurs-pompiers de Paris, puis pompier-volontaire en 1994 à la caserne de Franconville, je suis devenu par la suite professionnel à 23 ans. J'ai ensuite travaillé à Eaubonne, Argenteuil, Montmorency, au CODIS (le 18) et précédemment j'étais adjoint au chef de centre à Beaumont-sur-Oise. Ce que j'aime c'est la proximité avec les personnels et les nouveaux défis à relever au quotidien.

Olivier Keith : Au départ, je voulais devenir prof d'histoire-géo. Sans doute parce que j'ai été élevé dans une famille où la discipline était une valeur importante, je me suis orienté vers la police nationale. Après le concours d'inspecteur, j'ai travaillé 10 ans à la police judiciaire de Paris, puis 10 ans dans les Yvelines comme chef de brigade anticriminalité, à Saint-Germain-en-Laye notamment. J'ai été commandant d'un service de nuit

pendant les violences urbaines de 2005, avant de devenir commissaire-adjoint à Conflans-Sainte-Honorine, puis adjoint à la sûreté départementale. A 44 ans, j'ai réussi le concours de commissaire et j'ai été nommé à Mantes-la-Jolie, puis à Garges-lès-Gonesse comme chef de la circonscription en 2013. De 2016 à 2021, j'ai été nommé chef du service d'intervention du commissariat de Sarcelles-Villiers le Bel ; pour compléter mon parcours professionnel, j'ai intégré la Préfecture de Police de 2021 à 2023 et plus précisément la police de Seine-Saint-Denis à la tête de la circonscription du Blanc-Mesnil.

Quel est votre rôle et quelles sont vos priorités ?

O. K. : Je suis convaincu qu'il faut revenir aux bases pour offrir un bon service à la population. Un de mes rôles est de faire en sorte que les policiers de la circonscription d'Ermont (222 000 habitants, 12 communes) travaillent dans de bonnes conditions. Je vais également intensifier le partenariat avec les polices municipales. Nous avons besoin de l'appui des maires et des policiers municipaux, ce sont les premiers interlocuteurs pour résoudre les problèmes d'insécurité.

V. R. : Je me considère comme le chef d'orchestre de la caserne, qui regroupe 70 pompiers professionnels et volontaires. Je n'assume pas seul ce rôle et c'est primordial ! Je suis épaulé par mon adjoint le lieutenant Ludovic Desriac qui a la connaissance de Montigny. Mon rôle est que tout fonctionne : les gardes nuits et jours, la formation des personnels... Et aussi de veiller à ce que les agents aient envie de venir à la caserne, qu'ils prennent du plaisir. C'est un métier passionnant mais avec pas mal de contraintes.

Quelles sont les qualités indispensables à votre poste ?

V. R. : Il faut aimer le contact, apprécier communiquer et aussi accepter de donner des directives qui ne vont pas toujours plaire. Et bien sûr, aimer relever régulièrement de nouveaux challenges !

O. K. : Le dialogue et l'ouverture sont des



OLIVIER KEITH

qualités importantes. Sans être une force tranquille, je crois qu'il faut aussi être capable d'encaisser la pression afin de ne pas tout faire peser sur les épaules de ses équipes. Il faut distiller juste ce qu'il faut pour motiver ses troupes.

Quels sont vos hobbies ?

V. R. : J'ai fait beaucoup de rugby avec les pompiers, au niveau départemental. Je suis un fan de sports, je pratique la musculation, la course à pied, la randonnée et le vélo. Le sport est une hygiène de vie et j'en ai besoin pour m'aérer l'esprit. Quand je pars en vacances, j'emporte toujours avec moi une paire de baskets dans mon sac.

O. K. : Ça va certainement en étonner plus d'un vu mon physique de rugbyman, sport que j'ai pratiqué en Fédérale 2 quand j'avais 20 ans, mais j'ai été vice-champion de France de concours complet d'équitation en 1992 avec la police. J'aime aussi beaucoup le vélo de route mais aujourd'hui je suis surtout devenu un adepte de la natation : je fais 7 à 8 km par semaine !

ENVIRONNEMENT

L'éclairage public bientôt 100% LED à Montigny

Face à la hausse des prix de l'énergie, la communauté d'agglomération du Val Parisis a décidé d'éteindre les lumières la nuit depuis le 1^{er} juillet 2022, en accord avec les 15 communes (dont Montigny) pour lesquelles elle gère désormais l'éclairage public, et d'accélérer le passage au 100% LED.



La Promenade des Impressionnistes à la tombée de la nuit.

Cela représente 27 000 points lumineux à l'échelle de l'agglomération, 1473 éclairages rien qu'à Montigny. Objectifs de la coupure la nuit : limiter les consommations énergétiques et contribuer à la préservation de l'environnement.

La lumière artificielle perturbe en effet la photosynthèse des plantes et perturbent de nombreuses espèces animales. Concrètement, entre 1h15 et 4h45, les lumières de la Ville s'éteignent. Le réseau de vidéoprotection continue lui de fonctionner 24h/24 et 7j/7 afin que les services de secours et la police soient en capacité d'intervenir rapidement en cas de besoin. Ce changement permet de réduire d'environ 25% le coût de la facture d'éclairage intercommunale, de 90 000 € en 2023 à Montigny.

Un éclairage moins énergivore en 2024



La communauté d'agglomération, qui s'est engagée à diminuer de 45% la consommation énergétique de son parc d'éclairage d'ici 2028, va par ailleurs accélérer le passage au 100% LED. Dès cette année, les points lumineux de Montigny seront équipés de ces ampoules moins énergivores, avec une couleur moins impactante pour la faune, ce qui représente un investissement de 1,5 million d'euros. L'ensemble du patrimoine lumineux intercommunal sera équipé de LED en 2025. L'agglomération précise que la luminosité des LED sera gérée à distance, avec des variations d'intensité selon l'heure de la nuit. De cette manière, l'agglomération estime que l'économie s'élèvera à 773 000 kWh rien qu'à Montigny (13 GWh à l'échelle des 15 communes), soit l'équivalent de la consommation annuelle de 205 habitants (environ 4000 habitants à l'échelle de l'agglomération).

ÉDUCATION

Le CMEJ met en place des bancs de l'amitié dans les écoles

C'est une idée qui germe depuis plusieurs années au sein du Conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ). D'ici la rentrée des vacances scolaires de février, un banc de l'amitié sera installé dans chaque école de la commune (deux à l'école Paul Bert qui possède deux cours de « grands »). Décorés par les enfants du CMEJ et des centres de loisirs, ces bancs permettent aux enfants seuls, tristes ou en difficultés, de se manifester pendant la récréation en s'asseyant dessus. Charge alors à leurs camarades d'aller à leur rencontre pour jouer ou dialoguer. En plus d'égayer les cours de récréation, ces bancs de l'amitié permettent aussi aux enseignants de détecter des situations conflictuelles ou d'enfants isolés.



Un forum pour préparer son avenir professionnel



A l'adolescence, on a parfois du mal à se projeter dans la vie active. C'est pourquoi la Ville par l'intermédiaire du Point information jeunesse (PIJ), les associations *Identités Remarquables* et *Edificem* (association à but non lucratif qui accompagne les jeunes dans leurs projets d'orientation) organisent, à l'espace Nelson-Mandela de 9h à 14h, samedi 24 février prochain, un forum des métiers.

Des professionnels d'horizons différents (informatique, ingénierie, santé, conseil et finances, droit, entrepreneuriat) rencontreront les jeunes collégiens et lycéens ignymontains. « L'objectif : permettre aux élèves de se documenter et de s'informer sur le métier de leur choix, en échangeant avec les différents professionnels présents sur place » souligne Mohamed Bourouis, adjoint au maire en charge de la jeunesse et de l'insertion professionnelle.



Tentez le « Raid aventure » !

Raid Aventure Organisation propose, jeudi 15 février prochain de 14h à 18h Espace Léonard-de-Vinci, une journée sportive et citoyenne encadrée par des policiers et des gendarmes. Les forces de l'ordre de l'association œuvrent bénévolement en organisant des moments privilégiés de rencontre entre les policiers et les jeunes. L'édition Raid Aventure 2024 proposera diverses activités gratuites, encadrées par des intervenants spécialisés : des ateliers sportifs (foot, rugby, boxe, mur d'escalade), la découverte du self défense, une initiation aux gestes de premier secours, une présentation des métiers de la police et un parcours police.

Entrée libre et gratuite.

VIE ASSOCIATIVE

Téléthon 2023 Nouveau record de dons !

Au total, 31 155 euros ont été récoltés par l'association Force T Montigny 95 en 2023, contre 20 602 euros l'année passée.

Le record a donc été largement battu, grâce à votre générosité mais aussi aux efforts déployés par l'association qui a multiplié les actions tout au long de l'année, au profit de la recherche sur les maladies rares. Plus de 6 000 euros ont ainsi été collectés rien que sur le week-end d'animations les 9 et 10 décembre derniers.

Remise du chèque destiné à l'AFM-Téléthon, le 17 janvier au Centre culturel Picasso, en présence de Jean-Noël Carpentier, maire de la Ville, de Gaëlle Guégan, présidente de Force T Montigny 95, d'Adélaïde Hamiti, adjointe en charge des associations et du vivre-ensemble et des enfants qui ont participé avec leur animatrice du périscolaire, Marie-Hélène Delineau, à la réalisation de peintures vendues aux enchères pour la bonne cause. ▶



EN BREF

→ Boxe française

Les sélections départementales des championnats de France jeunes de savate/boxe française se dérouleront dimanche 11 février à partir de 9h au COSEC, rue Auguste-Renoir. Entrée libre.

→ Volley-ball

L'équipe 1 féminine du Montigny Volley 95 rencontrera le CSM Clamart 2, dimanche 25 février au COSEC, dans le cadre du championnat de Nationale 3. Venez les encourager !

→ Escrime

Le club de la Riposte Ignymontaine organise son challenge annuel dimanche 17 mars prochain à partir de 9h30. Cette compétition, réservée aux 7 à 11 ans de toute la région parisienne, se déroulera Espace Léonard-de-Vinci, rue Auguste-Renoir. Plus d'infos : montigny95escrime.fr

EXPOSITION

Diane Breton :
« mes peintures invitent à une expérience sensorielle »

Artiste peintre et psychologue, Diane Breton exposera ses peintures sensibles et colorées du vendredi 1^{er} au dimanche 17 mars à l'Espace Corot-Maison des talents. **Rencontre.**



Comment êtes-vous devenue artiste-peintre ?

J'ai d'abord suivi une formation classique à l'école des Beaux-Arts de Rueil-Malmaison pendant 2 ans puis j'ai poursuivi mon développement artistique en autonomie. En parallèle, j'ai suivi des études généralistes et suis devenue psychologue en 2002. J'ai d'abord peint de manière figurative. 2015 a marqué un tournant dans ma pratique artistique et une transformation profonde : représenter et imiter le visible ne me permettait plus de montrer de manière réelle le monde qui m'entourait et de me centrer sur les émotions. J'ai alors commencé à peindre autrement et à m'affranchir de toute représentation photographique avec mon pinceau. Ma peinture est devenue plus expressive, sensorielle et invite à voyager.

Quelles sont vos sources d'inspiration ?

Ma démarche artistique se nourrit de ma double passion en tant qu'artiste peintre et psychologue. Je crée des paysages abstraits, en mettant l'accent sur l'exploration des matières

à travers des empâtements expressifs. Mon objectif est de susciter des émotions et de stimuler la réflexion. Ma palette de couleurs vibrantes trouve son inspiration dans la psychologie des couleurs. Je cherche à créer des ponts visuels entre la perception consciente et les couches plus profondes de l'expérience humaine. Mes peintures visent donc à faire voyager, à faire vibrer les couleurs, à les rendre expressives et à proposer une expérience sensorielle. Je m'inspire de la nature, de paysages marins ou montagneux, de mes voyages mais également de peintres comme Pierre Soulages, Nicolas de Staël ou encore William Turner.

Quelles techniques et matières utilisez-vous ?

Peintre matiériste, je travaille avec des matériaux divers (peinture acrylique, sables, terres, verre, bitume, bois, ...), en volumes et empâtement créant une histoire avec mes textures. Je recherche l'équilibre entre la réalité et l'abstraction. Chaque coup de pinceau, chaque matière posée au couteau, représente une exploration

psychologique, capturant des moments de connexion émotionnelle avec la nature tout en suscitant des souvenirs ou des émotions pour le spectateur.

Comment avez-vous sélectionné les œuvres que vous présenterez à Montigny ?

Consciente de la nécessité d'éviter une abstraction totale qui pourrait désorienter certains spectateurs, ma sélection s'est portée sur des paysages abstraits. Chacun d'eux présentera un équilibre délicat, invitant le spectateur à naviguer entre les formes familières ou des moments de vie (balade, voyages...) et les horizons émotionnels infinis. Je proposerais également des nouveautés avec des planètes revisitées. Je serais heureuse que les spectateurs puissent voyager grâce à mon travail. J'espère leur proposer un temps d'évasion émotionnelle.

Vernissage vendredi 1^{er} mars à 19h, Espace Corot, 8 Grande rue. **Entrée libre et gratuite.**

8 MARS JOURNÉE INTERNATIONALE
DES DROITS
DES FEMMES
2024

19H45
Mini-concert d'Oma Jali,
chanteuse val d'oisienne

21H
Projection du film
Annie Colère, qui relate
le combat pour le droit
à l'avortement en
France (2h ; déconseillé
aux - de 12 ans)

AGENDA

Février 2024

MERCREDI 7

› RÉUNION FÊTE INTERCULTURELLE
Si vous avez envie de vous investir dans l'organisation ou d'apporter vos idées pour préparer la prochaine fête interculturelle, rendez-vous à l'Atelier (local situé face au square Van Gogh, à gauche du bureau de Poste Picasso) de 19h à 20h.

JEUDI 8

› CONSEIL MUNICIPAL
Le conseil municipal se réunit à l'Hôtel-de-Ville à 19h.

DIMANCHE 11

› BOXE FRANÇAISE
Sélections départementales du championnat de France jeunes de savate/ boxe française à partir de 9h au COSEC, rue Auguste-Renoir. Entrée libre.

JEUDI 15

› RAID AVENTURE
Une journée sportive et citoyenne encadrée par des policiers et des gendarmes est proposée aux jeunes ignymontains de 14h à 18h Espace Léonard-de-Vinci. Entrée libre et gratuite. Lire en p. 10.

SAMEDI 24

› FORUM DES MÉTIERS
de 9h à 14h, espace Nelson-Mandela (lire p. 10)

DIMANCHE 25

› MATCH DE VOLLEY-BALL (N3)
L'équipe 1 féminine du club de volley de Montigny rencontre le CSM Clamart 2 à 14h au COSEC. N'hésitez pas à les encourager !

SAMEDI 2 MARS

› CAFÉ DES ASSOCIATIONS
de 10h à 12h, à l'Atelier (lire p. 7)

ÇA BOUGE



Une nouvelle chorale pour les Seniors

Projet issu de la commission seniors de la Ville, une nouvelle chorale vient d'être lancée à Montigny par le service Retraités. Les chanteurs amateurs ou les choristes expérimentés sont tous les bienvenus !

Au programme : des exercices ludiques pour apprendre les techniques vocales, à poser sa respiration et à développer son oreille musicale... Vous apprendrez à libérer votre voix et à développer votre potentiel artistique. Les répétitions se déroulent les mardis après-midi au Foyer-Club, place de la Libération, de 14h à 16h, les 6 et 27 février, 12 et 26 mars, 2 et 23 avril. Tarif : 3,20€ la séance.

Préinscriptions auprès du service Retraités au 01 30 26 30 26.



CINÉ-RELAX

Wish : Asha et la bonne étoile

Rendez-vous dimanche 10 mars 2024 à 14h30 au Centre culturel Picasso pour la projection du film d'animation Wish : Asha et la bonne étoile (1h42). Jeune fille de 17 ans à l'esprit vif, Asha vit à Rosas, un royaume fantastique où tous les souhaits peuvent littéralement s'exaucer. Dans un moment de désespoir, elle adresse un vœu sincère et puissant aux étoiles auquel va répondre une force cosmique : une petite boule d'énergie infinie prénommée Star. Ensemble, Star et Asha vont affronter le plus redoutable des ennemis, le Roi Magnifico et prouver que le souhait d'une personne déterminée, allié à la magie des étoiles, peut réellement produire des miracles... Cette séance intervient dans le cadre du ciné Relax, une séance de cinéma ordinaire rendue accessible aux personnes dont le handicap les exclut habituellement des lieux culturels. **Tarif : 4,30€.**



COUPS DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES

« La Lionne du barreau »

Auteur : Clarisse Serre - Editeur : Sonatine, 2022

Récit documentaire qui retrace le quotidien de Clarisse Serre, avocate. Femme engagée et tenace, elle a su gagner le respect de ses confrères comme de ses clients. Ce récit dépeint avec passion son quotidien en tant avocate pénaliste. C'est une réalité du monde judiciaire sans concession. Elle a par ailleurs été consultante pour la série française "Engrenages". Série récompensée aux Globes de cristal en 2015 que vous pouvez retrouver dans le réseau Val Paris Médiathèques.



HISTOIRE

Il était une fois...

LA CROIX-BLANCHE

A l'origine de la croix

A la fin de l'Ancien Régime, les limites de la paroisse de Montigny étaient marquées par des croix. En 1781, sur les plans cadastraux figurait un calvaire en pierre nommé la Croix-Blanche, à l'angle du chemin ferrée (chaussée Jules-César) et du chemin d'Herblay à Taverny (avenue de la Libération). Cette croix, édifiée en 1518, a disparu aujourd'hui. Elle servait de borne de séparation entre les terres des religieux de l'abbaye de Saint-Denis et celles tenues par les seigneurs d'Herblay.

Les premières constructions et la naissance du quartier de la gare

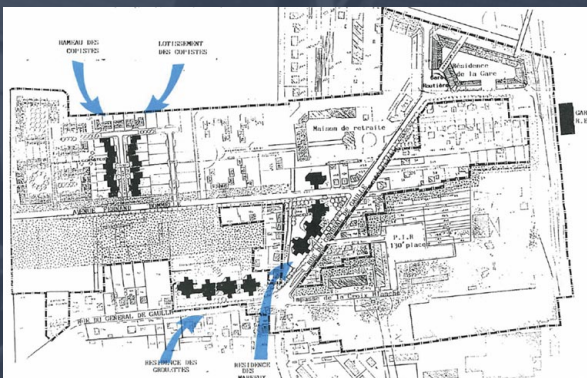
C'est en janvier 1987 que le chantier du quartier de la gare débute. Neuf mois plus tard, la résidence de la Gare accueille ses premiers locataires. Au total, 300 logements et un parking souterrain, désormais géré par l'agglomération Val Parisis, sont construits. Dans le même temps, dans l'espace commercial, réservé en rez-de-chaussée, s'implantent des commerces (pharmacie, boulangerie, café-tabac...). Ces premières constructions coïncident avec l'arrivée du RER C en 1989. Cet ensemble n'est que la première étape d'une opération d'urbanisme qui concerne tout le quartier nord-ouest de la commune.

Quatre nouveaux îlots de logements

Les réalisations de l'opération de la Croix Blanche s'échelonnent de 1989 à 1991 et concernent l'îlot des Grouettes, situé le long de la rue du Général-de-Gaulle, le lotissement des Copistes, en bordure de l'avenue Fernand-Bommelle, l'îlot des Maréoux, entre la rue du Général-de-Gaulle et la rue des Maréoux et enfin l'îlot des Copistes, avenue Fernand-Bommelle.



Inauguration de la résidence de la gare en 1987, en présence des élus de la Ville et des habitants du quartier.



Le quartier de la Croix-Blanche en 1987. Aujourd'hui, le quartier se situe au nord de la rue du Général-de-Gaulle et se distingue du nouveau quartier de la Gare.

La mutation d'une friche industrielle de 4,2 hectares

En juin 2000, les premiers aménagements d'un projet ambitieux de réhabilitation de la zone d'activité voient le jour et contribuent à améliorer le cadre de vie. A la plus grande satisfaction des habitants et des usagers de la SNCF, le quartier de la Croix-Blanche se prépare à de nouvelles perspectives mêlant espace d'activités et habitats. Au fil des années, le quartier se métamorphose : des maisons individuelles avec jardins sont construites, des logements collectifs en accession, des logements locatifs ainsi qu'une maison de retraite. Au printemps 2016, la maison Marianne ouvre rue John-Lennon. Un lieu de vie qui réunit seniors et étudiants et qui propose des services innovants, notamment l'auto-partage de véhicules électriques. Une première à l'époque dans le département.



Dans le prochain numéro... Retrouvez l'histoire des Feuillantines. Vous avez des photos ou des documents de ce sujet ? Adressez-les nous en nous contactant par mail (communication@ville-montigny95.fr) ou via Facebook ([@Montigny95](https://www.facebook.com/Montigny95)).

→ Ces textes sont publiés sans modification et les propos sont développés sous la seule responsabilité de leur auteur.

■ Majorité municipale Ensemble pour Montigny

Malgré une situation économique des villes difficile, nous tenons le cap et l'essentiel de nos engagements pris lors de la campagne municipale de 2020 seront tenus. Les projets de rénovation des différents quartiers vont continuer. Nous continuons à planter des arbres, à ouvrir de nouveaux bois et fleurir. Nous rénovons les espaces publics et nous améliorons l'équipement de la commune avec une nouvelle école, un nouveau cabinet médical, un musée...

Pour tous ces projets nous sommes fiers d'être soutenus par les partenaires institutionnels que sont l'Etat, la Région et le Département. Leur implication dans des projets municipaux se fait à Montigny mais comme dans toutes les villes de France. C'est le fonctionnement normal de nos institutions depuis les lois de décentralisation de 1982. Aussi nous sommes étonnés que l'opposition municipale LR de Madame Melo se vante personnellement dans les tribunes du versement de subventions par le Conseil Départemental à Montigny. Rappelons simplement que le Département a notifié en 2022 un total de 30,6 millions d'euros de subventions d'investissement aux villes du Val d'Oise* et a versé 178 251 € à Montigny (la Région a versé 196 651 € à la ville, l'Etat 1 581 446 €). En 2023, le Département a de nouveau notifié plusieurs dizaines de millions d'euros de subventions aux villes, avec pour Montigny près de 3,1 millions d'euros (une partie du financement des projets des écoles et du cabinet médical), la Région 2 millions d'euros (école du centre-ville), l'Etat 0,80 million d'euros (école Braque et cabinet médical). Nous n'entendons pas Mme Péresse ou M. Macron dire que c'est grâce à eux que la ville perçoit de l'argent !

Rappelons que le Département verse des subventions importantes aux villes et ce bien avant que Mme Melo soit conseillère départementale. Ces subventions sont une relation normale entre les différentes strates administratives. Elles financent une partie des projets des Communes, elles ne sauraient être utilisées à des fins politiques comme le rappellent les articles L3231-1 et suivants du CGCT. Nous invitons donc Mme Melo à plus de modestie ! Cette instrumentalisation des subventions publiques par Mme Melo est peu républicaine et peu glorieuse.

Pour notre part, nous remercions nos partenaires qui nous accompagnent dans nos projets.

Mesdames, Messieurs, soyez assurés de notre mobilisation à vos côtés pour toujours améliorer votre cadre de vie et en ayant une gestion responsable et économe.

Les élus de la majorité municipale

**Rappel des subventions versées : <https://territoires.valdoise.fr/>, les subventions départementales notifiées aux Communes*

■ Groupe Agissons pour Montigny

Val d'Oise Territoires : un soutien indispensable pour notre commune

Les subventions du département du Val d'Oise à Montigny-lès-Cormeilles en 2023 s'avèrent être un pilier essentiel dans le façonnement du développement et de l'amélioration de la vie quotidienne des Ignymontains. À travers le récent lancement du dispositif « Fonds départemental Val d'Oise Territoires », le département démontre de manière tangible son engagement soutenu envers notre ville. Les investissements stratégiques dans des domaines tels que l'éducation, le développement économique, les infrastructures et les projets environnementaux reflètent une approche complète visant à créer un cadre favorable à l'épanouissement de la population.

En 2023, la ville de Montigny-lès-Cormeilles a été la bénéficiaire de plusieurs millions d'euros d'investissements de la part du département, œuvrant pour le bien-être des Ignymontains :

- Soutien aux travaux d'extension de l'école Émile Glay, comprenant la construction de 4 salles de classe et d'une demi-pension : investissement de 700 000 €.
- Contribution à l'acquisition d'un bâtiment et aux travaux de restructuration du centre médical « Les Sources » : investissement de 194 000 €.
- Soutien pour la construction d'un nouveau groupe scolaire, incluant 14 salles de classe et une demi-pension : investissement de 2 200 000 €.

Ces subventions ne sont pas simplement des lignes budgétaires, mais des leviers concrets pour bâtir un avenir durable et prospère pour Montigny-lès-Cormeilles. Notre conseillère départementale qui siège au conseil municipal est un atout important qui crée des liens forts et durables entre notre ville et notre département.

En 2024, nous ferons encore davantage, nous continuerons à défendre vos intérêts et faire entendre votre voix. Ensemble, allons plus loin, agissons pour Montigny.

Les élus d'opposition du Groupe Agissons pour Montigny présidé par Manuela Melo

Etat Civil

Naissances

Beaugendre Alba
Benbrima Lina
Bouhaïk Aya
Bouta Emir
Jolly Pouzoulas Adaline
Manier Oren
Milfort Félix
Ouakli Mickael
Riffaud Bibiano Dos Santos
Lucie
Shaikhbahai Amir

Décès

Atout Mohammed
Babic Jeannine
Ballesteros Duran Francisca
divorcée Arcos Martin
Brunet Jean-Claude
Coffi Nomaud
Dumas Estelle
Foy Patrick
Jannas Stella
Kazadi Kongolo
Le Coz Emilienne veuve
Ramat
Sadoune Yamina



RECENSEMENT

Jusqu'au 24 février prochain, Nabila Bouta, Wendy Sainte-Croix et Sandra Conil sont les trois agents recenseurs recrutés par la Ville pour venir vous remettre un questionnaire.
+d'infos : montigny95.fr

SENIORS : PENSEZ AU CALCUL DE VOTRE QUOTIENT FAMILIAL

Vous fréquentez quotidiennement ou ponctuellement le Foyer Restaurant Municipal ? Vous bénéficiez du portage de repas à domicile ? Afin de calculer le tarif applicable à ces prestations, il est nécessaire de procéder au calcul de votre quotient familial. Si vous ne l'avez pas déjà fait, vous êtes priés de faire parvenir dès à présent au service Retraités ou au CCAS, les documents suivants :

- Copie recto-verso de votre pièce d'identité,
- Copies de toutes les pages de votre avis d'imposition 2023 (sur les revenus 2022),
- Copie de votre dernière quittance loyer ou de votre taxe foncière.

A défaut d'avoir fait calculer votre quotient, le tarif maximum (repas extérieur) vous sera automatiquement appliqué.

BIODÉCHETS

Depuis le 1^{er} janvier 2024 (loi AGEC), particuliers et professionnels doivent disposer d'une solution de tri de leurs déchets biodégradables. Que vous habitiez en maison ou en immeuble, le Syndicat Emeralda vous accompagne dans cette démarche en vous proposant, notamment, des composteurs à prix préférentiels.

Plus d'infos : syndicat-emeraude.fr

RECRUTEMENT

Vous êtes réactif, rigoureux, fiable et attentif ? Les nouvelles technologies ne vous font pas peur et le domaine de la sécurité des personnes et des biens vous intéresse ? La communauté d'agglomération Val Parisis recrute et forme des opérateurs/opératrices de vidéoprotection pour travailler au sein du centre de supervision urbain intercommunal en collaboration avec les services de police.

Infos et candidatures : valparisis.fr (rubrique Démarches en ligne, emploi, postuler en ligne).

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26.

Services techniques, urbanisme et habitat : • Permanence urbanisme le mardi de 14h à 19h30, 127, rue de la République, 01 30 26 30 26. • Permanence logement sur RDV (mail : logement@ville-montigny95.fr) : mardi de 13h30 à 20h et mercredi de 8h30 à 12h, 127 rue de la République, 01 30 26 30 26. **Permanences des élus :**

• Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03. Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique Nous contacter (bien préciser la question qui vous préoccupe).



NOUVEAUX HABITANTS

Vous avez emménagé à Montigny-lès-Cormeilles depuis moins d'un an et vous souhaitez être conviés à la prochaine soirée d'accueil des nouveaux arrivants ? N'hésitez pas à vous signaler en adressant un e-mail avec votre prénom, nom, adresse et numéro de téléphone à communication@ville-montigny95.fr

DÉRATISATION

Une campagne de dératisation sera menée par la communauté d'agglomération du Val Parisis et son délégataire du 15 au 19 avril prochains à Montigny-lès-Cormeilles, sur les réseaux d'assainissement. Les commerçants, les bailleurs et les particuliers sont invités également à s'inscrire dans cette démarche pour éviter la prolifération des rongeurs. Chacun peut également agir en veillant à entreposer ses ordures ménagères dans des sacs ou conteneurs fermés et à ne pas jeter sur la voie publique du pain ou tout autre déchet organique qui attire les nuisibles (rats, pigeons...).

VACCINATION

Les séances de vaccination publiques initialement prévues les 7 février, 13 mars et 3 avril 2024 n'auront pas lieu. Le médecin coordonnateur n'est pas en mesure de les assurer. La prochaine séance de vaccination municipale est programmée mercredi 15 mai 2024, 13 bis rue Elsa-Triolet.

Abonnez-vous à notre newsletter !

Vous souhaitez ne rien manquer des événements de la commune ? Vous n'êtes pas encore abonné(e) à la newsletter de la Ville ? Direction montigny95.fr, renseignez simplement votre adresse e-mail tout en bas de la page d'accueil et cliquez sur « S'abonner ». Vous recevrez ainsi, un jeudi sur deux, l'essentiel de l'actualité ignymontaine et des idées de sortie.

RAID AVENTURE

Jeudi 15 février 2024

De 14h à 18h

Espace Léonard-de-Vinci - rue Auguste-Renoir



Venez participer
**aux ateliers de sensibilisation
citoyenne et aux défis sportifs**
organisés par les policiers
de l'association Raid Aventure,
en partenariat avec la Ville.